

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Abandon du projet de loi 86

La réussite des élèves avant tout

Anjou, vendredi 13 mai 2016 – C'est avec indignation que la présidente de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE), Lorraine Normand-Charbonneau, a pris connaissance de la volonté du ministre d'abandonner le projet de loi 86. « Pour nous, ce projet de loi allait bien au-delà des élections scolaires. Il représentait une volonté gouvernementale de placer l'élève au cœur de l'action et reconnaissait l'expertise des acteurs dans l'école. La possibilité pour les directions d'établissement et le personnel de l'école de siéger au conseil scolaire qu'instaurait le projet de loi allait enfin assurer une prise de décisions éclairée répondant aux réels besoins de tous les élèves ».

Ceci étant dit, la FQDE tient à rappeler que, projet de loi ou pas, la gouvernance scolaire doit rester un enjeu de première ligne. En effet, le ministre de l'Éducation doit reprendre les éléments porteurs qui ont fait consensus lors de la récente commission parlementaire. La prise de décisions doit être décentralisée vers les écoles. Le ministre doit permettre aux acteurs sur le terrain d'avoir un rôle plus important dans l'actuelle structure décisionnelle.

Il importe de rappeler que, selon les directions membres de la FQDE, la décentralisation de la prise de décisions vers les écoles que promet toujours le ministre n'aura de sens que si, et seulement si les budgets sont eux aussi décentralisés. Malgré l'abandon du projet de loi 86, il faut s'assurer que les budgets relatifs au bien-être et à la réussite des élèves arrivent directement dans l'école.

De plus, l'accent doit être mis sur la gestion collaborative à l'intérieur de la structure telle que le proposait le projet de loi, puisqu'actuellement, bon nombre de décisions sont prises sans réelles consultations des experts qui oeuvrent

dans l'école. « Après avoir attendu trop longtemps le dépôt du projet de loi 86 et de constater ce qu'il en advient aujourd'hui, nos attentes sont très élevées. Le ministre doit agir rapidement et déployer des actions concrètes qui auront un réel impact sur la réussite des élèves », conclut Lorraine Normand-Charbonneau.

-30-

Pour information

Michèle Demers, conseillère aux communications et à la vie politique

FQDE

514.923.6859

FQDE

La FQDE est le principal organisme professionnel représentant plus de 2 200 directions d'établissement d'enseignement provenant de 21 associations régionales. La mission de la Fédération est de promouvoir le développement professionnel et l'excellence dans la direction des établissements d'enseignement au Québec et de défendre les droits des directions et directions adjointes d'établissement d'enseignement.